

# La leçon de vie de la petite Eva

**Un policier de Nancy raconte la vie au chevet de sa petite fille qui a dû subir une greffe de moelle osseuse.**

**I**l faut toujours garder espoir et se battre... Jusqu'au dernier moment ». C'est la morale plutôt optimiste que Christophe Grosjean retire des mois d'angoisse qu'il vient de vivre aux côtés de sa fille de 9 ans, Eva. La fillette est atteinte d'une maladie génétique rare nécessitant une greffe de moelle osseuse.

Policier à Nancy, son père a dû mener un premier combat pour obtenir des jours de repos afin d'être à son chevet lors de cette greffe. Ses collègues avaient proposé de lui donner leurs jours de RTT. Mais sa hiérarchie s'y est opposée car aucun texte ne l'autorisait.

Cette histoire a fait les gros titres de la presse locale, mais aussi nationale. Et un arrangement a finalement été trouvé avec la direction de la police. C'était en février 2014.

## Force de caractère

Depuis cette date, un autre combat a commencé pour le brigadier-chef Grosjean. Un combat plus fondamental. Contre la maladie.

Avec d'abord une grosse claque. Prévus en juillet dernier, la greffe de moelle a été annulée au dernier moment. « On nous a juste dit qu'il y avait eu un problème avec le donneur. Sachant que la probabilité de retrouver quelqu'un de compatible à 100 % était d'une chance sur un million, on s'attendait à devoir attendre des mois », se rappelle le policier nancéien. Mais, surprise, un nouveau donneur est trouvé en moins d'un mois. Avec son épouse, ils seront ainsi ballottés en permanence entre coup du sort et coup de chance.

Leur fille entre à l'hôpital Necker, à Paris, fin juillet et subit la greffe de moelle osseuse le 12 août. « C'est une transfusion par intraveineuse. C'est assez rapide. Ce qui a été très dur, en revanche, c'est la semaine de chimiothérapie qui a précédé », raconte le papa d'Eva. Sa fille a égale-

ment souffert le martyr après la greffe. Elle était en chambre stérile, perfusée de partout et avec des batteries de médicaments à prendre. Malgré ce luxe de précautions, des infections sont toutefois inévitables.

« Heureusement, Eva est une petite fille avec une force de caractère incroyable. Elle avait une pompe à morphine pour soulager ses douleurs mais elle préférait ne pas s'en servir pour pouvoir rester maître de son corps », souligne Christophe Grosjean. Au bout de deux mois, la greffe semble prendre et la fillette peut retourner avec ses parents à la maison.

## Aux portes de la mort

Mais deux semaines plus tard, elle est victime d'une fièvre qui ne passe pas. Elle doit être hospitalisée d'urgence à Brabois, victime d'un virus qui résiste à tous les médicaments. Seule solution : un « boost » c'est-à-dire une nouvelle greffe de moelle pour redynamiser ses défenses immunitaires.

« Il fallait soi-disant un délai d'un mois mais on était en train de perdre Eva et cela a finalement été fait en une semaine. Comme quoi, rien n'est jamais impossible ! », lâche Christophe Grosjean. S'ouvre alors, pour lui et sa femme, la période la plus dure. Il faut vivre au rythme de bulletins médicaux qui ressemblent à des montagnes russes. Un jour, la petite est sauvée. Le lendemain, tout se déglingue à nouveau et sa vie est en jeu.

« C'était moralement épuisant », résume le père d'Eva. Il résiste. Sa femme aussi. Et sa fille également. Le « boost » marche. Elle peut finalement sortir à la veille de Noël. « Un cadeau inespéré ». L'enfant se rétablit doucement dans une maison transformée en annexe de l'hôpital.

En mars, elle peut sortir et revoir ses copines. Fin avril, elle retourne à l'école. Avec le sourire. « Il faut attendre deux ans après la greffe pour crier victoire mais nous avons déjà l'impression de revivre », commente Christophe Grosjean, qui a pu reprendre son boulot de policier il y a quelques semaines. Lui aussi avec le sourire.

**Christophe GOBIN**



■ Père et fille ont retrouvé le sourire.

Photo DR

## Don de RTT : enfin le décret

C'est un paradoxe. Christophe Grosjean a contribué à l'adoption d'un texte permettant aux fonctionnaires ayant un enfant hospitalisé de recevoir des jours de RTT de la part de leurs collègues. Mais le policier nancéien n'a jamais pu en bénéficier. Faute d'un décret permettant à la loi adoptée le 30 avril 2014 d'entrer en application. Les semaines puis les mois sont passés et rien, toujours pas de décret. Une situation ubuesque qui a interpellé la députée de Nancy, Chaynesse Khirouni.

Saisie du problème par le syndicat Unité-SGP-Police-FO, elle a posé une question écrite sur le sujet à la ministre de la Fonction publique en septembre dernier. Sans résultat immédiat. Le temps a continué à filer. La ministre a toutefois fini par prendre le fameux décret d'application il

y a quelques jours, le 28 mai. Mieux vaut tard que jamais. Le don de RTT est donc enfin possible dans la fonction publique. « Nous sommes satisfaits... Même si, encore une fois, l'Etat se défausse sur les salariés pour assurer la solidarité », commente Abdel Nahass, responsable régional FGF-FO.

Cela a, en tout cas, le mérite d'éviter, à l'avenir, à des fonctionnaires de se retrouver dans la situation du brigadier-chef Grosjean qui a dû arracher, après un bras de fer, un arrangement avec la direction de la police. Il a bénéficié de 10 mois de disponibilité pour être au chevet de sa fille. La moitié décomptée sur des jours de vacances économisés au cours des années précédentes et l'autre moitié « offerte » par l'administration.